



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nouveau protocole sanitaire dans l'enseignement

Question au Gouvernement n° 3465

Texte de la question

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, en août dernier, qu'avez-vous fait pendant les « vacances apprenantes » pour tirer des leçons du précédent confinement ? Qu'avez-vous fait pour doter suffisamment nos établissements en produits essentiels – masques et gel –, pour réquisitionner des locaux et embaucher des étudiants afin de permettre, par exemple, l'accompagnement dans des classes dédoublées ?

Début octobre, qu'avez-vous fait pour répondre à l'imminence de la deuxième vague, qui nécessitait un protocole sanitaire plus drastique ? Le 15 octobre, qu'avez-vous fait quand je vous ai alerté sur la potentielle dangerosité des masques Dim, sinon les remplacer par de nouveaux masques certifiés AFNOR, mais toujours sans garantie de traçabilité alors que le principe de précaution l'exige ?

La semaine dernière, qu'avez-vous fait pour consacrer la liberté d'expression dans nos établissements, sinon proposer un texte caviardé de Jaurès à lire aux jeunes ? Qu'avez-vous fait pour donner aux enseignants un temps d'échange lors de l'hommage à Samuel Paty, si ce n'est bousculer les horaires à la dernière minute ?

Ce que vous avez fait, monsieur le ministre, je vais vous le dire : vous avez semé la pagaille en improvisant au jour le jour, en multipliant directives erratiques et contradictoires, en alimentant de stériles polémiques sur les plateaux de télévision. Et ce que vous faites maintenant, c'est réprimer les jeunes qui commencent à se mobiliser pour un protocole sanitaire digne de ce nom.

Voilà ce qu'il faudrait faire, monsieur le ministre, et dès aujourd'hui : donner consigne d'accepter l'allègement des classes et la réorganisation des cours, partout où le réclame la communauté éducative – qui, elle, sait de quoi elle parle (Applaudissements sur les bancs du groupe FI)...

...mais aussi anticiper et budgétiser, dès à présent et pour le mois de janvier, l'adaptation de toutes les écoles à une crise du covid qui sera non seulement dure, mais durable.

Je n'ai pas de question à vous poser, monsieur le ministre, mais j'ai des réponses à celles que vous pourriez vous poser. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.* Je vais m'efforcer de retenir ce qui, dans votre non-question, permet d'évoquer cette rentrée de façon positive. On sent comme une

déception dans vos propos, ce qui s'explique par le fait que vous espérez toujours le désordre mais qu'une fois de plus, nous avons réussi à ce que la rentrée se fasse dans l'ordre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Éric Coquerel. Comment pouvez-vous dire ça !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Oui, c'est avec dignité qu'hier, la France a rendu hommage à Samuel Paty – et s'il vous plaît, n'enlevez rien à cette dignité ! (*Mêmes mouvements.*) Dans toute la France, le respect a été plus grand que jamais, et j'ai des éléments à vous fournir sur ce point. Oui, il y a eu les références pédagogiques, il y a eu une vidéo de Robert Badinter, vue par des centaines de milliers d'élèves, il y a eu une vidéo de l'équipe de France de football, vue plus d'un million de fois. C'est tout un pays qui s'est uni autour de la mémoire de Samuel Paty : il n'y a aucune raison aujourd'hui de chercher à relativiser ce qu'il s'est passé et il est bien dommage que vous interveniez de cette manière.

Vous me demandez comment les choses ont été préparées. Il est certain que si vous étiez ministre de l'éducation nationale, les élèves seraient restés sur leurs canapés depuis le mois de mars, et ils y seraient encore aujourd'hui ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM - Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*) Au mois de mai, M. Mélenchon nous expliquait qu'il ne fallait pas faire rentrer les élèves, et il le répétait au mois de juin. Vous nous avez dit la même chose en septembre et, ces derniers jours, vous auriez encore voulu retarder la rentrée de plusieurs jours. La solution de la paresse et de la facilité, c'est la vôtre ! (Mme Mathilde Panot et M. Adrien Quatennens font avec les doigts le signe zéro).

Nous sommes, dans le monde, l'un des pays ayant le mieux réussi à ce que les élèves se retrouvent à l'école, et c'est une très bonne chose. Que les enfants retournent à l'école, c'est notre premier objectif ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) C'est aussi ce que désirent les Français, à commencer par les professeurs, au-delà de toutes les polémiques que vous essayez de susciter, par exemple en affirmant que les masques distribués aux enseignants seraient toxiques – ce qui est faux, comme l'a confirmé le récent avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – ANSES.

Il est clair qu'il y a d'un côté ceux qui ne recherchent que la polémique - vous - et ceux qui veulent le bien-être des professeurs et des élèves - nous ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM - Protestations sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Heureusement que les collectivités territoriales en ont distribué, des masques, sans attendre le ministère de la santé !

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin.

Mme Sabine Rubin. Si j'étais ministre de l'éducation à votre place, les choses auraient été préparées depuis le mois d'août ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3465

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 novembre 2020](#)